



Le petit journal du 14ème

Bulletin édité par la FNACA du 14ème
Mairie du 14ème, 2 rue Saillard, tél : 01 53 90 67 76
2ème trimestre 2019 N°40
(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord)
comitefnaca75014@orange.fr



Mardi 19 mars 2019, vous êtes invités à la journée Nationale du souvenir et du recueillement pour le 57ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Programme de la journée :

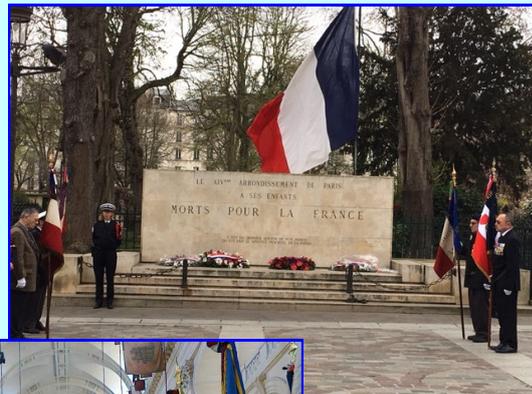
8h15: Place Denfert Rochereau, devant l'entrée des catacombes, n°3, un car est prévu, aller-retour, pour le Mémorial au Cimetière du Père Lachaise.

11h30 :Dépôt de gerbes au monument aux morts, face à la mairie du 14ème.

14h30 : Office religieux à la basilique Saint-Louis des Invalides

16h30 : Cérémonie devant le mémorial Quai Branly

18h30 : Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe



Quelques photos de nos activités en 2018

19 mars 2018



Hommage au Corps
expéditionnaire Portugais.
8 avril 2018

Opération portes ouvertes
Nouveau local FNACA
25 mai 2018

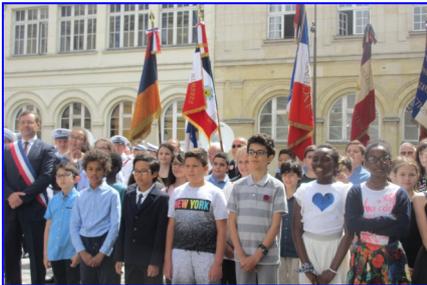


8 mai 2018



18 juin 2018

25 août 2018 et dévoilement de la plaque des 3V au 8 av. René Coty



11 octobre 2018
Stèle à la mémoire des
Petits enfants juifs déportés.

11 novembre 2018

16 novembre 2018
Assemblée générale, de la FNACA-14



Petit rappel de vos droits

Anciens combattants :

Vous êtes arrivés en Algérie avant le 2 juillet 1962 et vous avez servi 4 mois après cette date, vous pouvez prétendre à la carte du combattant.

Dans le cadre du projet de loi des finances 2019, la carte du combattant est attribuée aux militaires français présents en Algérie, après la fin de la guerre entre le 2 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 pour 120 jours.

La carte du combattant donne droit à:

La retraite du combattant dès 65 ans ,d'un montant non imposable.

A partir de 74 ans vous bénéficiez d'une demi-part fiscale supplémentaire.

A partir de 65 ans vous avez la gratuité des transports (carte Navigo) à Paris.

Vous pouvez adhérer à la retraite mutualiste du combattant, déductible des impôts

Si vous êtes concernés, voici les pièces à fournir pour établir votre demande:

1 photo d'identité

Photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)

Photocopie de votre livret militaire (page de 1 à 9) ou à défaut un état signalétique des services.

Photocopie de votre carte vitale

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Pour les veuves:

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques ou un secours. Il vous faut pour cela, obtenir votre carte de ressortissantes de l'O.N.A.C (*Office Nationale des Anciens Combattants*) 295 rue saint Jacques 75005 Paris, 01 44 41 38 36).

Avec cette carte, si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65ans) une carte de transport Navigo gratuite, en vous adressant au Centre d'Action Sociale de votre Mairie.

Une demi-part fiscale supplémentaire est attribuée pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte du combattant ou en mesure d'y prétendre, sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables.

PICARD Didier, notre fidèle adhérent, nous a appris le décès de son frère, PICARD Etienne le 03/12/2018.

Le comité de la FNACA14 s'associe à la douleur de la famille et présente ses plus sincères condoléances.



Hommage au corps expéditionnaire Portugais dans la Grande Guerre

En 1917 sur le front français, dans les Flandres un corps expéditionnaire Portugais a combattu vaillamment auprès des Britanniques et des Français.

La France lui doit une reconnaissance éternelle.

Du 6 au 9 avril 1918, **Bataille de la Lys**. Au moment de la relève, sous un barrage d'artillerie, 20 000 portugais résistent héroïquement à l'attaque de 100 000 Allemands aguerris . C'est l'horreur, 35% de l'effectif du corps expéditionnaire est dans l'incapacité de combattre, 2160 morts, 5224 blessés et 6678 prisonniers.

Le cimetière Portugais de Richebourg-l'Avoué dans le Pas- de -Calais accueille 1831 tombes. Chaque année, le 9 avril on célèbre les soldats Portugais tombés à la sanglante **Bataille de la Lys**, qui a permis le regroupement des alliés.

Sous l'impulsion de Monsieur **HERMANO SANCHES-RUIVO**, Conseiller de Paris, délégué à l'Europe, Conseiller délégué auprès de la Mairie du XIVème aux affaires européennes, aux anciens combattants et à la mémoire. Le 8 avril 2018 en présence de Monsieur le Président de la République Portugaise, de Madame la Secrétaire d'Etat et de Madame la Maire de Paris, a été dévoilée une plaque avenue des Portugais à Paris 16ème et la flamme a été ravivée à l'Arc de Triomphe pour rendre un hommage solennel au corps expéditionnaire Portugais dans la guerre 1914-1918.



Dans le cadre de la réciprocité, et du centenaire de la Grande Guerre, la **FNACA 14** a été invitée à représenter les anciens combattants aux cérémonies du souvenir à **Lisbonne** les 28 et 29 janvier 2019.

Nos remerciements à Monsieur **HERMANO SANCHES-RUIVO**.

Le **comité du 14ème** a particulièrement apprécié l'accueil du Président de la ligue des Anciens Combattants Portugais, le général **Joaquim CHITO RODRIGUES**, ses collaborateurs, le délégué de la ligue et traducteur, Monsieur **Georges VIAUD**.

